

Quelles sont les missions de l'Odia Normandie ?

L'Odia Normandie est **l'agence régionale dédiée au spectacle vivant**.

Nous couvrons toutes les disciplines du spectacle, en dehors des musiques actuelles : danse, musique ancienne, classique, contemporaine et improvisée, théâtre, marionnette, arts de la rue et de l'espace public, cirque, arts de la parole, formes pluridisciplinaires...

Le cœur de notre mission est d'accompagner la diffusion, en région et hors région, des spectacles créés par des compagnies normandes professionnelles en apportant **du conseil et /ou un soutien financier**.

Concrètement, pour les spectacles diffusés en Normandie

- Nous accompagnons les théâtres, associations ou collectivités qui accueillent des créations artistiques professionnelles normandes sur leur territoire.
- Nous conseillons, quand cela est souhaité et en fonction de ses besoins spécifiques, tout professionnel ou élu souhaitant accueillir des formes de spectacle vivant sur son territoire.

Nous contribuons également à structurer notre filière

- En donnant accès à la formation et à des ressources
- En conseillant
- En soutenant financièrement
- En développant toute action au bénéfice de cet accompagnement

Nos actions complètent celles des collectivités publiques qui nous soutiennent et cherchent à en augmenter l'impact. Elles sont guidées par le respect des droits culturels et l'engagement dans la transition écologique.



Le réseau inTERaction : Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

Le réseau inTERaction est un projet de l'Odia Normandie.

Pour qui ?

- **Les professionnels**
Celles et ceux qui ont notamment la charge du spectacle vivant au sein d'une collectivité territoriale ou d'une association ayant des missions de service public, **dotée ou non** d'une salle de spectacles.
- **Les élus de collectivités (EPCI et communes)**
Celles et ceux qui souhaitent soit initier ou développer une politique culturelle, soit inclure des projets culturels au sein de leurs autres politiques publiques.

Pourquoi ?

- Pour accompagner les montées en compétences des membres
- Pour créer des espaces d'échanges et de ressources
- Pour faciliter le repérage des artistes et spectacles régionaux
- Pour proposer des temps de rencontre entre élus et professionnels

Le réseau inTERaction est guidé par la volonté de faire vivre **les droits culturels** des habitants **sur les territoires**.

Le respect des droits culturels repose sur des principes simples, ancrés dans les valeurs de la République.

- Élaborer collectivement et en permanence le « vouloir vivre ensemble »
- Permettre aux citoyens d'exprimer leur identité culturelle dans le respect de celle des autres
- Favoriser la liberté d'expression artistique.

En somme, traduire les droits culturels dans les politiques culturelles, c'est **chercher à faire AVEC les personnes**.

C'est développer la richesse et la vitalité des territoires en favorisant les interactions entre les cultures grâce à l'intervention du service public.

Ces droits sont inscrits dans la loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, puis la loi du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP).

Pour y faire quoi ?

- Participer chaque année, entre septembre et juin, à un programme de rencontres thématiques conçues pour faciliter la mise en œuvre concrète des présences artistiques sur les territoires
Cette régularité vous permet aussi d'éviter l'isolement et d'élargir votre réseau.
- Bénéficier d'aides financières au déplacement (en région et hors région) pour repérer des spectacles ou découvrir des initiatives inspirantes
- Profiter en priorité des conseils de l'équipe de l'Odia Normandie : soutien financier à l'accueil de formes de spectacle vivant, conseil technique, accès à la formation...

Qui porte ce réseau ? Comment ?

L'Odia Normandie a créé **inTERaction** pour contribuer à un aménagement culturel équitable du territoire régional en favorisant les dynamiques de coopération.

Tous nos moyens actions sont déployés pour atteindre ce but.

- L'information
- L'accès à la formation
- Le conseil « sur mesure »
- La mise en réseau
- Le soutien budgétaire à la diffusion artistique de compagnies professionnelles de Normandie

Toutes les propositions d'activités tiennent compte du contexte particulier des membres du réseau : responsabilités multiples des agents et des élus, équipe opérationnelle réduite, diverses problématiques d'accessibilité...

Les activités proposées se déploient selon 2 parcours.

- Un parcours à destination des professionnels
- Un parcours à destination des élus (à partir du premier semestre 2025)

Ces 2 parcours contiennent évidemment des temps de rencontres, afin d'ouvrir des espaces d'échanges.

Comment adhérer ?

Il vous suffit de prendre contact avec Florence Gamblin, conseillère Théâtre et Action territoriale.

Vous pourrez ainsi fixer ensemble un rendez-vous de présentations réciproques.

fgamblin@odianormandie.fr

07 72 16 16 53

Vous trouverez également ci-joint le **Cadre de coopération du réseau inTERaction** vous permettant d'y adhérer.